



OUTIL DE PLANIFICATION DES
APPRENTISSAGES ESSENTIELS EN VUE DE LA
POURSUITE DU CHEMINEMENT
SCOLAIRE EN 2020-2021

COVID-19



Science et technologie

TABLE DES MATIÈRES

1. LES OBJECTIFS DE L'OUTIL.....	5
2. LES PRINCIPES DIRECTEURS GUIDANT L'OUTIL.....	5
3. LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	6
4. LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS	6
5. LA PRÉPARATION AUX TRANSITIONS.....	9
6. LES OUTILS DE PLANIFICATION.....	10
7. LES RÔLES DES DIFFÉRENTS ACTEURS.....	12
8. LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS SOUS L'ANGLE DE LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE.....	13
CONCLUSION	15

REMERCIEMENTS

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre des activités de la Coopérative régionale de développement pédagogique de la Montérégie et de l'Estrie. Nos remerciements sincères s'adressent aux membres du comité qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES

Bénédicte Ferrange-Simard, CSHC

Emilie Gagne, CSTL

Marie-Claude Ricard, CSP

Anthony Wong Seen, CSMV

David Covino, CSDGS

Marie-Josée Touchette, CSSH

COMITÉ AVISEUR

Chantal Boutet, CSMV

Julie Martineau, CSHC

« Ce qui compte, c'est d'offrir à chaque élève des occasions d'apprendre ce qui est essentiel pour lui donner la chance de réussir. »
Robert J. Marzano, 2003

La crise sanitaire qui frappe présentement le Québec a tôt fait d'atteindre le milieu de l'éducation. La fermeture des établissements engendrée par cette dernière alimente les inquiétudes et les questionnements. En effet, bien que les élèves aient actuellement accès à diverses activités pédagogiques, l'ensemble des acteurs de l'éducation sont préoccupés par l'écart qui se creuse entre les élèves. Cet enjeu d'assurer la réussite éducative de tous les élèves a incité la Table Montérégie-Estrie à unir ses forces afin de développer un outil d'aide à la planification des apprentissages essentiels en vue de la poursuite du cheminement scolaire en 2020-2021.

Forte de son expertise, c'est par la collaboration et la concertation que les différents acteurs de cette région proposent un outil pour soutenir et aider les équipes-écoles à développer, au sein de chaque établissement, un programme réaliste et harmonisé des apprentissages essentiels. "Réaliste par le fait que son contenu se limite à ce que les élèves doivent apprendre de façon prioritaire et harmonisée en ce sens que les attentes mises de l'avant se veulent cohérentes pour chaque niveau scolaire et entre les niveaux."¹

Bref, cet outil est porté par cette volonté de permettre à chaque élève de disposer de la même chance d'apprendre ce qui est essentiel pour sa réussite, peu importe l'enseignant et peu importe son école.

L'outil d'aide à la planification des apprentissages essentiels est composé des sections suivantes :

- Les objectifs de l'outil ;
- Les principes directeurs guidant l'outil ;
- Les documents de référence ;
- La définition du concept d'apprentissages essentiels ;
- Le tableau des apprentissages essentiels ;
- La préparation aux transitions ;
- Les outils de planification ;
- Les rôles des différents acteurs ;
- Les apprentissages essentiels sous l'angle de la différenciation pédagogique.

¹ Ce principe provient de la démarche de production des Essentiels porté par le projet CAR.

I. LES OBJECTIFS DE L'OUTIL

Le présent outil a été développé dans l'optique de soutenir les compétences professionnelles des enseignants au sein du contexte exceptionnel engendré par la crise sanitaire ayant forcé la fermeture des établissements scolaires québécois. Ainsi, le but poursuivi par cet outil consiste à focaliser sur les apprentissages essentiels afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Plus précisément, cet outil tend à :

- 1) Soutenir les enseignants dans la priorisation des apprentissages essentiels du niveau en cours, d'en avoir une compréhension commune et de planifier la prochaine année scolaire afin d'assurer la réussite éducative des élèves;
- 2) Soutenir les enseignants dans l'ajustement de leur planification et de leur enseignement pour répondre aux besoins des élèves;
- 3) Offrir des ressources communes pouvant être utilisées par les conseillers pédagogiques lors des accompagnements ;
- 4) Orienter les directions d'école vers des ressources pertinentes, complètes et rigoureuses afin de mieux mobiliser et coordonner leur équipe-école.

2. LES PRINCIPES DIRECTEURS GUIDANT L'OUTIL

Tel qu'annoncé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les épreuves ministérielles n'auront pas lieu et les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire n'auront pas à reprendre l'année scolaire actuelle en raison de la fermeture des écoles. Toutefois, puisque celle-ci se prolonge au-delà du 1^{er} mai, il devient incontournable de miser sur les apprentissages essentiels et de préparer un plan de transition pour le retour des élèves d'ici la fin de l'année scolaire, mais aussi pour planifier l'année 2020-2021.

Voici quelques éléments qui permettront de guider la démarche de production de l'outil :

- Développer une vision commune des apprentissages essentiels;
- Distinguer un élève en difficulté d'un élève qui ne l'est pas dans le contexte actuel. « Qu'ils n'aient pas appris [...] ou de ne pas savoir quelque chose n'est pas une difficulté d'apprentissage. » (Archambault, 2010);
- Considérer la différenciation pédagogique ;
- Privilégier le travail collaboratif puisqu'il favorise le développement professionnel des enseignants et des directions d'école. « Il permet l'amélioration continue des façons de faire et le déploiement d'une expertise collective qui maximise l'impact des interventions réalisées pour aider les élèves à apprendre. » (Projet CAR);

3. LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

« Que voulons-nous que nos élèves apprennent? ». La situation exceptionnelle au sein de laquelle le milieu scolaire est plongé justifie plus que jamais ce questionnement. Afin d’y répondre, il importe d’appuyer les réflexions et les orientations privilégiées sur des assises pertinentes permettant d’unifier et de baliser les apprentissages à réaliser en priorité par les élèves pour le niveau scolaire visé et, le cas échéant, de planifier l’enseignement de ceux-ci lors de la prochaine année scolaire.

Ce présent outil d’aide à la planification des apprentissages essentiels prendra donc appui sur les référentiels suivants :

- [*Programme de formation de l’école québécoise*](#)
- [*Progression des apprentissages*](#)
- [*Cadre d’évaluation des apprentissages*](#)
- [*Document d’information*](#)

4. LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS

Qu’entend-on par apprentissages essentiels? Le PFEQ du primaire parle de savoirs essentiels tandis qu’au secondaire, il est davantage question d’éléments d’apprentissage. Dans la planification de ce qui est essentiel, que doit-on considérer ? Les savoirs, les connaissances? Qu’en est-il des compétences et des stratégies? Nombreuses peuvent être les interprétations de ce concept. Les acteurs de la Table Montérégie-Estrie proposent donc leur définition de ce qui est entendu par apprentissages essentiels au sein de cet outil d’aide à la planification.

Il est à noter que cette définition est inspirée par les principes mis de l’avant par le projet CAR. Ainsi, voici ce qui est entendu lorsqu’il est question d’apprentissages essentiels dans cet outil.

« Les apprentissages essentiels correspondent à ce que tous les élèves doivent savoir, être capables de faire ou comprendre pour réussir dans un domaine en particulier. Ils se différencient de ceux considérés comme moins prioritaires et de ceux que les élèves ayant des besoins d’enrichissement peuvent réaliser. Pour qu’un apprentissage soit essentiel, il doit être à la fois **préalable**, **transférable** et **durable** » et donc répondre aux trois questions suivantes, soit :

PRÉALABLE

Prépare-t-il les élèves à un autre apprentissage essentiel dans le domaine en question?

TRANSFÉRABLE

Est-il utile pour les élèves dans d'autres matières scolaires ou disciplines?

DURABLE

Est-il utile pour les élèves sur une longue période?

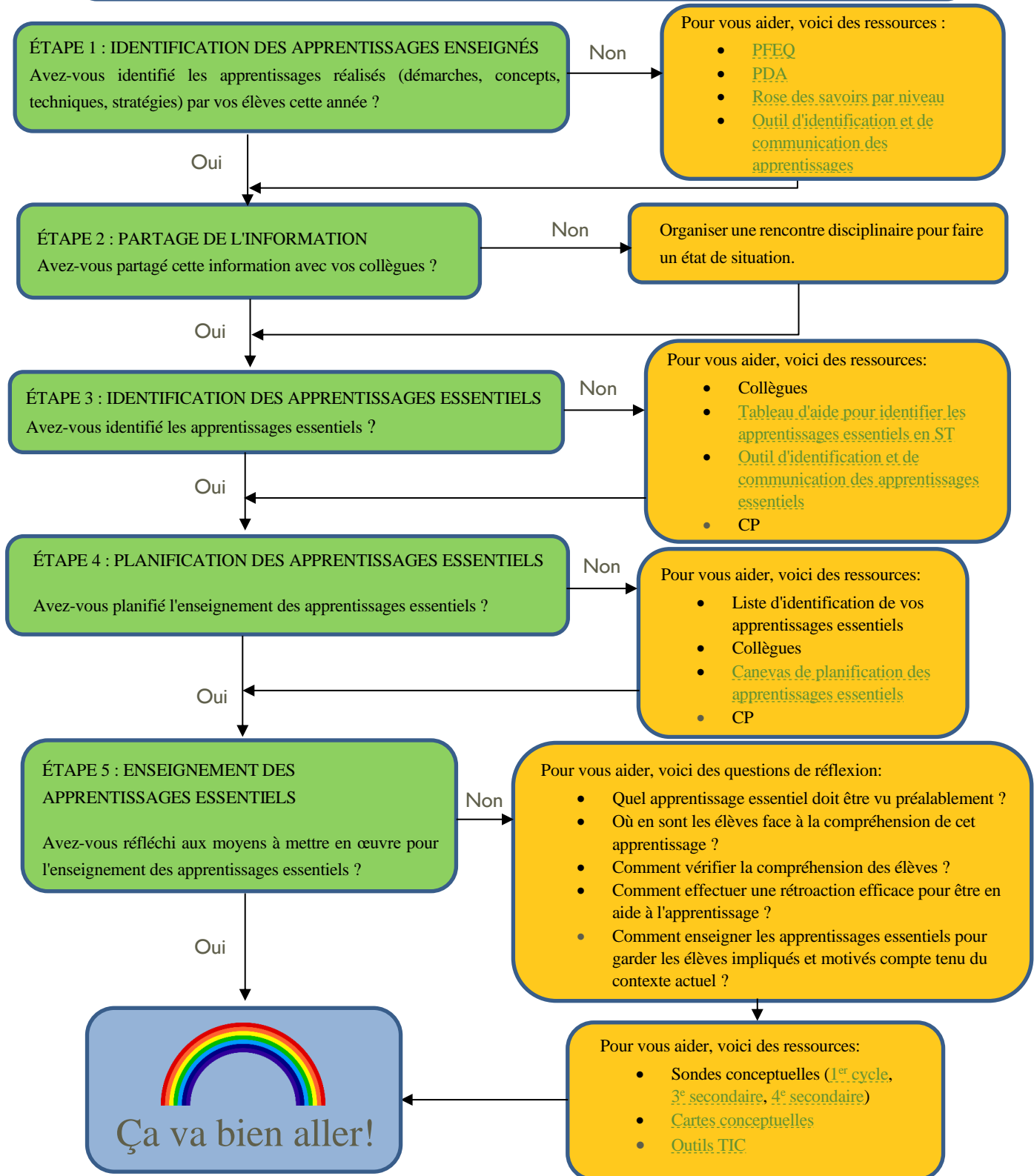
Il importe de souligner que les apprentissages essentiels qui seront ciblés dans le cadre de cet outil d'aide à la planification le sont dans le contexte actuel et exceptionnel engendré par la crise sanitaire découlant de la COVID-19.

Nous proposons une démarche réflexive afin de soutenir la planification de l'enseignement des apprentissages essentiels en science et technologie au secondaire. À l'intérieur de celle-ci, nous rendons disponibles des outils, des ressources, des stratégies d'enseignement et d'apprentissages afin de soutenir les équipes-écoles concernant l'enseignement de ces apprentissages essentiels.

Vous trouverez à la page suivante un schéma qui présente les étapes pour identifier les apprentissages essentiels en science et technologie.

Toutes les ressources mentionnées dans le schéma sont disponibles dans ce [mur virtuel](#).

Démarche réflexive afin de soutenir la planification de l'enseignement des apprentissages essentiels en science et technologie au secondaire dans le contexte du COVID-19



5. LA PRÉPARATION AUX TRANSITIONS

C'est un fait : les élèves n'auront pas eu l'occasion, au cours de l'année scolaire 2019-2020, d'aborder, d'étudier, de consolider et de réviser l'ensemble des notions visées par le PFEQ. Parmi les questionnements qui émergent, l'un se démarque : comment prévoir l'enseignement de la totalité des apprentissages en 2020-2021 en palliant les manques s'étant imposés lors de l'année scolaire précédente quand on ne dispose que de 180 jours ? Cette préoccupation est d'autant plus importante quand elle est considérée sous l'angle des transitions. Ainsi, comment faciliter la transition au niveau supérieur et y assurer la réussite des élèves? Comment accueillir les élèves en début d'année? Doit-on utiliser la première étape pour enseigner les savoirs qui ne l'ont pas été l'année précédente? Ces questions, tout autant qu'elles sont, se veulent des plus pertinentes et c'est par le biais de la planification collaborative, le partage des responsabilités qu'il sera possible d'assurer un alignement vertical des attentes dans l'école et, de ce fait, de privilégier la cohérence du parcours scolaire des élèves.

La présente section proposera des pistes réflexives ainsi que des outils pour accompagner les équipes-écoles dans leur planification interniveaux, intercycles et interordres.

Comme vous le constatez à la lecture de notre démarche (voir schéma p. 7), le concept de transition est central. En effet, elle se retrouve à toutes les étapes, parce que nous mettons l'emphase sur la concertation, collaboration, et l'échange d'informations entre les membres de l'équipe-école afin d'assurer une cohésion dans le continuum d'apprentissages en prenant compte des besoins des élèves.

6. LES OUTILS DE PLANIFICATION

En dépit du fait que l'un des principes sous-jacents à l'élaboration de cet outil est de focaliser sur les apprentissages essentiels pour pallier les écarts ayant pu se créer dans le contexte de la fermeture des établissements scolaires, il importait de respecter la couleur, la culture et les pratiques professionnelles de chaque établissement, de chaque classe et de chaque enseignant, et ce, en respect des objectifs du PEVR de chaque commission scolaire. C'est donc pour cette raison qu'il a été décidé que l'outil développé ne proposerait pas une planification clé en main. L'option de proposer des pistes réflexives et des outils adaptables et flexibles a été privilégiée pour permettre à chaque équipe-école d'adapter les apprentissages essentiels ciblés à leur réalité, et ce, en considérant leur projet éducatif.

Les pistes et outils viseront à amener les équipes-écoles à cibler ensemble les apprentissages que **tous** les élèves doivent réaliser en priorité pour être prêts au niveau supérieur. Les pistes réflexives proposées à la figure I permettent à l'équipe-école de développer une compréhension claire et commune de ce qui doit être enseigné à l'ensemble des élèves. Les différents outils proposés dans cette section prendront appui sur ces pistes réflexives.

- Que doivent apprendre en priorité les élèves pour atteindre l'objectif de réussite à la fin de l'année scolaire? Et quels apprentissages sont préalables aux apprentissages à venir?
- Qu'enseignons-nous actuellement d'important ou d'intéressant, mais de non essentiel ou de non proposé dans le PFEQ ou la PDA?
- Qu'enseignons-nous que les élèves pourraient apprendre au niveau scolaire précédent ou suivant?
- Quels apprentissages sont susceptibles d'être évalués lors d'examens ministériels?
- Quels apprentissages avons-nous définis comme étant essentiels au niveau scolaire précédent? Et au niveau scolaire suivant? Que peut-on faire pour éviter d'éventuelles incohérences entre les niveaux ou les cycles?

Figure I – Pistes réflexives pour développer une compréhension claire et commune de ce qui doit être enseigné à l'ensemble des élèves.

Pour faciliter la planification des apprentissages essentiels, nous proposons à l'intérieur de notre démarche (p. 7) les outils suivants :

- **Tableau d'aide pour définir les apprentissages essentiels en ST.**
Il fournit des définitions, des pistes de réflexion et des exemples.
- **Outil d'identification et de communication des apprentissages.**
Dans un premier temps, il permet d'identifier les concepts enseignés en 2019-2020 et de transmettre cette information à l'enseignant du niveau suivant. Dans un deuxième temps, il permet à l'équipe-école d'identifier les apprentissages essentiels et les apprentissages importants.
- **Canevas de planification des apprentissages essentiels.**
Il propose des exemples d'enseignement-apprentissage de certains concepts, techniques et stratégies pour vous soutenir dans la réalisation de votre planification.
- **Sondes conceptuelles.**
Elles regroupent des activités pour vérifier la compréhension qu'ont les élèves de certains concepts ou préalables.

7. LES RÔLES DES DIFFÉRENTS ACTEURS

La Politique de la réussite éducative se distingue notamment de par la place privilégiée qui y est accordée à la mobilisation et à la responsabilité partagée des différents acteurs du milieu dans le développement du plein potentiel de chaque élève et dans sa réussite. Portés par ce principe, nombre sont les PEVR et les projets éducatifs au Québec qui reposent notamment sur la valeur de la collaboration. C'est en ce sens qu'il s'avère pertinent, voire nécessaire de considérer l'apport de chacun dans la planification des apprentissages essentiels.

Le tableau I répertorie les rôles des différents acteurs dans le contexte actuel pour répondre aux besoins émergents.

Tableau I – Rôles des différents acteurs

ACTEURS	RÔLES
Direction d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser l'équipe-école afin de développer au sein de l'établissement un programme réaliste et harmonisé des apprentissages essentiels. • Favoriser la collaboration des enseignants pour harmoniser la planification et les pratiques.
Enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des apprentissages essentiels à la poursuite du cheminement de l'élève. • Planifier la consolidation des apprentissages essentiels d'ici la fin de l'année. • Planifier l'enseignement des apprentissages essentiels pour l'année scolaire 2020-2021. • Identifier les élèves en difficulté et à risque. • Différencier la planification et l'enseignement des apprentissages essentiels.
Orthopédagogue/ Enseignant ressource	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les élèves en difficulté et à risque. • Déployer des mesures de rééducation auprès des élèves en difficulté. • Soutenir l'enseignant dans la différenciation liée aux apprentissages essentiels.
Conseiller pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les équipes-écoles dans l'identification et la planification des apprentissages essentiels autant d'ici la fin de l'année que pour l'année scolaire 2020-2021. • Accompagner l'enseignant dans la planification différenciée des apprentissages essentiels au niveau des dispositifs de différenciation. • Soutenir l'enseignant dans la réorganisation de l'enseignement alors que les pratiques habituelles sont ébranlées.
Professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir le soutien nécessaire aux enseignants et aux élèves afin de placer ces derniers dans les meilleures conditions pour apprendre.
Autre (ex : TES, PEH)	À déterminer par chaque cs

8. LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS SOUS L'ANGLE DE LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

Comment saurons-nous que les élèves ont appris ? Que ferons-nous avec les élèves qui n'ont pas appris ? Ce sont là les questions qui guideront les interventions à mettre en place, à la fois de façon universelle, mais également de façon ciblée et intensive. Le concept de la Réponse à l'intervention (RAI) qui est de plus en plus mise en place au sein des établissements scolaires est repris brièvement au tableau 2.

Tableau 2

Rappel du concept de la Réponse à l'intervention (RAI)

Le **niveau 1** Le niveau primaire de prévention consiste à offrir un enseignement de grande qualité utilisant des programmes et des méthodes pédagogiques validés par la recherche ainsi qu'un dépistage systématique à quelques reprises dans l'année.

Le **niveau 2** Le niveau secondaire de prévention consiste à offrir un enseignement supplémentaire ciblé en petits groupes, des interventions validées par la recherche axée sur les forces et les besoins spécifiques des élèves et un suivi des progrès.

Le **niveau 3** Le niveau tertiaire de prévention offre des interventions intensives adaptées aux besoins de l'élève, un enseignement dispensé individuellement ou en petit groupe et un suivi systématique des progrès.

Définitions du CTREQ (<http://rire.ctreq.qc.ca/2017/11/rai-dt/>)

Cette réponse à l'intervention s'inscrit au cœur même de la différenciation pédagogique. Réel levier de la réussite, la différenciation pédagogique constitue un incontournable au sein du contexte engendré par la crise sanitaire. En effet, il existait sans contredit un écart entre certains élèves avant la fermeture des écoles. Au cours de cette fermeture, l'accès à la consolidation des apprentissages s'est déroulé à géométrie variable pour les élèves. De ce fait, de nouveaux écarts se sont possiblement creusés tandis que certains déjà existants se sont parfois approfondis. Ainsi, il s'avère opportun que l'enseignant analyse les besoins d'apprentissage de ces élèves et en tienne compte dans la planification de ses interventions pédagogiques.

La figure 2 dresse un portrait des principaux aspects de la différenciation pédagogique. Les valeurs fondamentales portées par la différenciation pédagogique y sont explicitées et les quatre dispositifs autour desquels ce concept s'articule y sont présentés. Pour en connaître davantage quant à la planification et au soutien en lien avec la différenciation pédagogique, il est possible de consulter le guide « [À l'écoute de chaque élève grâce à la différenciation pédagogique](#) ».



Schéma présentant les principaux aspects de la différenciation pédagogique

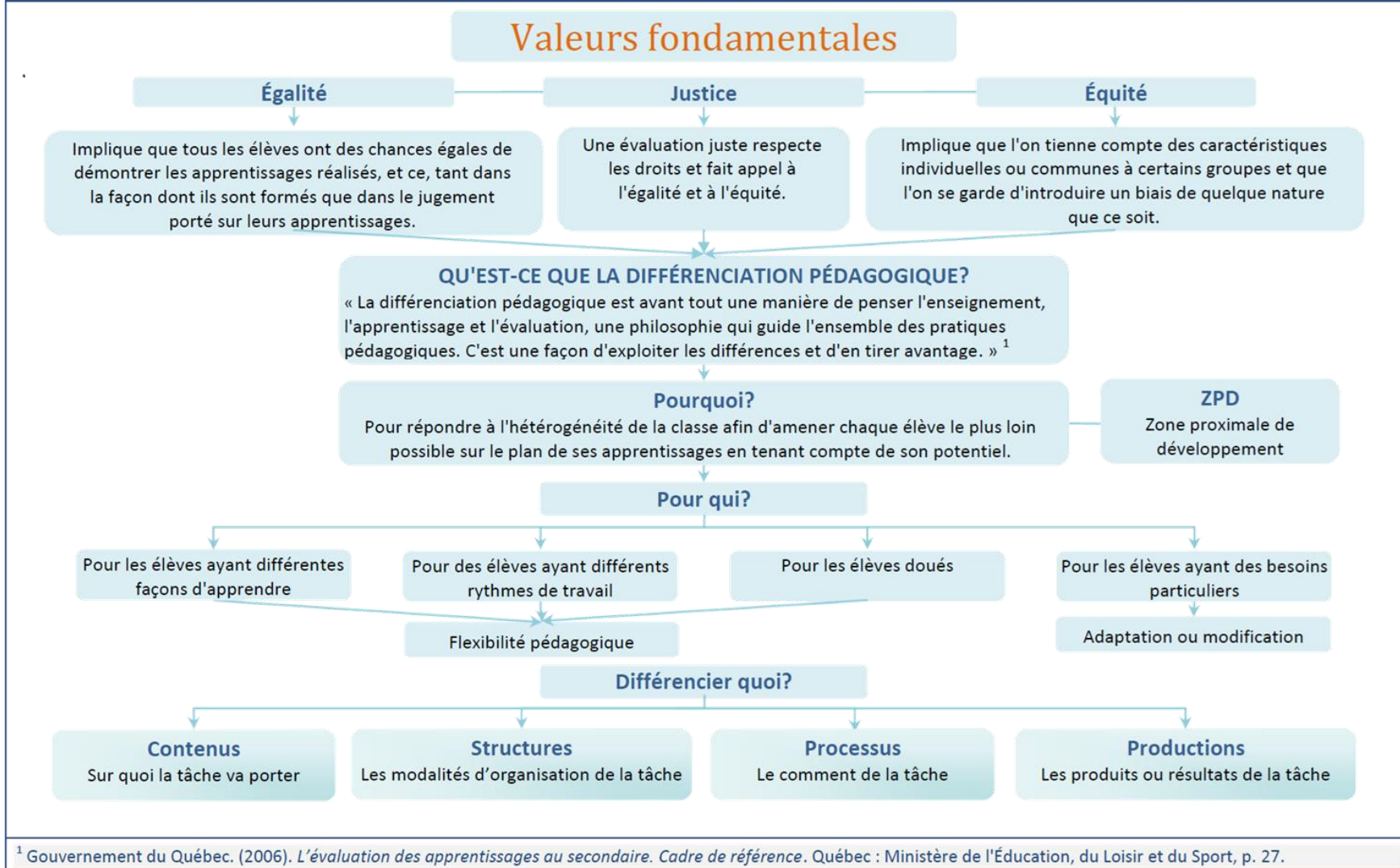


Figure 2

CONCLUSION

«Qu'ils n'aient pas appris ce qu'on souhaitait
à leur entrée à l'école ou ne pas savoir quelque chose
n'est pas une difficulté d'apprentissage.»
Archambault, 2010

En établissant cette prémisse, Archambault (2010) faisait référence aux élèves issus des milieux défavorisés. Or, celle-ci s'applique tout autant dans le contexte actuel où les élèves auront manqué jusqu'à huit semaines d'enseignement-apprentissage en salle de classe. Ces huit semaines représentent, par exemple, au primaire, plus de 72 heures de cours de français au 1^{er} cycle, au-delà de 40 heures en mathématique au 2^e et au 3^e cycle. Le manque à gagner est tout aussi important au secondaire là où chaque unité compte et où chaque heure de formation tend à garantir la sanction des élèves.

Ainsi, quand on sait l'importance de la modélisation, de la pratique guidée, de la manipulation, du temps requis pour l'appropriation et la consolidation d'un savoir, d'une stratégie, d'une compétence, force est alors de constater que cette absence d'enseignement-apprentissage a nécessairement privé les élèves de possibilités de développement et de perfectionnement. Il n'en demeure pas moins que l'accès restreint ou inexistant à des possibilités éducatives en dehors du cadre scolaire normal ne peut constituer un standard pour déterminer si un élève se situe en position d'échec. Une telle association serait dès lors très réductrice : un élève à qui l'on n'a pas enseigné ne peut être considéré en difficulté. En effet, lors de la fermeture des écoles le 13 mars, les élèves disposaient encore de temps pour parfaire leurs apprentissages et ceux-ci ne peuvent être pénalisés parce qu'ils n'ont pas été exposés à certains contenus.

Cette idée sous-tend l'importance accordée à l'identification, à la planification et à l'enseignement des apprentissages jugés essentiels à la réussite du niveau supérieur. Cette idée sous-tend également l'importance de porter un jugement adapté à la situation exceptionnelle engendrée par la crise sanitaire. La décision de passage doit être prise en considérant les conditions exceptionnelles et l'état d'urgence sanitaire actuelle plutôt que de considérer uniquement les résultats eux-mêmes. À cet effet, l'outil d'aide à la décision en vue de la poursuite du cheminement scolaire en 2020-2021 propose de se pencher sur l'analyse de la trajectoire de réussite de l'élève et, de ce fait, il constitue un complément des plus pertinents au présent outil de planification.